

Le Mag' des locataires #22



DOSSIER

Enquête de satisfaction annuelle : les résultats 2023 !

VIVRE ENSEMBLE

Vous avez 65 ans et plus ?
Cet article est pour vous !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les incendies sont évitables !

Édito

Nous vous souhaitons une belle année 2024, pleine de fraternité, de solidarité et de sports avec les JO !

Parce que ce magazine est le reflet de la vie au quotidien dans vos résidences, les sujets évoqués sont proches de vos préoccupations.

Ainsi, la rubrique « **Vivre ensemble** » devient-elle un guide pratique rassemblant les dispositifs d'accompagnement et d'aides de votre ville et d'Île-de-France. Ne manquez pas le « **Portrait** » de Lina Delphin, conseillère au service social, qui vous accompagne dans vos démarches.

Ce premier numéro de l'année est aussi riche d'initiatives passées et à venir. Revivez dans « **L'écho des quartiers** » les événements qui ont eu lieu près de chez vous et découvrez les commerces ouverts récemment. Dans les rubriques « **Livré !** » et « **Bientôt Livré !** », retrouvez une sélection d'immeubles neufs ou réhabilités.

Informé, expliquer, accompagner, témoigner, ce magazine remplit de nombreuses missions. Dans la rubrique « **Le saviez-vous ?** », vous trouverez un article sur la prévention des incendies. Pour en savoir plus sur le réemploi et le financement de vos projets associatifs, consultez la rubrique « **Tous responsables** ». Enfin, réduisez votre facture énergétique avec nos astuces dans « **À vos questions** ».

Bonne lecture !

Valérie de Brem
Directrice générale
Elogie-Siemp

Laurence Patrice
Présidente
Elogie-Siemp

DOSSIER

P. 06

Enquête de satisfaction annuelle.
Découvrez les résultats 2023 !

L'écho des quartiers

P. 03

L'écho des quartiers

P. 08

Vivre ensemble

Vous avez 65 ans et plus ?
Retrouvez les dispositifs, aides et activités qui vous concernent.

P. 16

Portrait

Lina Delphin :
conseillère du service social
à la Direction territoriale nord.

P. 17

Le saviez-vous ?

Les incendies sont évitables !

P. 18

Tous responsables

Économie circulaire :
état des lieux.

Les projets associatifs
portés par vos représentants
peuvent être subventionnés

P. 20

Livré !

P. 21

Bientôt livré !

P. 22

À vos questions

Comment réduire
votre facture énergétique ?

P. 23

Avec vos représentants

Les accords collectifs
c'est quoi ?

Événements et nouveautés



LA CELLE SAINT-CLOUD

**Exposition photos
« Beau regard » !**

Cet été, les jeunes du Domaine de Beaugard étaient invités à participer à un stage photo. Mi-novembre, leurs travaux étaient exposés place de Bendern. Cette initiative, portée par un jeune du quartier, la MJC Beaugard, la préfecture des Yvelines et Elogie-Siemp, a permis de valoriser un projet culturel réalisé pour et par le quartier.



PARIS 19

Sensibilisation à l'alimentation

Le vendredi 22 septembre, dans la cour du 48 rue des Panoyaux, l'association VRAC, les Marmoulins de Ménilmontant et Elogie-Siemp organisaient un temps convivial sur l'alimentation. Au programme : dégustation, distribution de fruits et légumes, échanges entre voisins et jeux de société avec l'association Strata'j'm.



PARIS 11

**Atelier de sensibilisation
aux économies d'énergie**

En octobre, la régie de quartier de la Fontaine au Roi se rendait à la rencontre des habitants des 37 bis rue de l'Orillon, 92 rue du Faubourg du Temple et 7 rue Desargues. Au programme, des astuces pour réduire leur facture d'énergie, tester leur éligibilité à l'aide régionale Coup de Pouce énergie et proposer des rendez-vous d'accompagnement administratif.

Découvrez quatre nouveaux commerces qui ont ouvert récemment dans les 1^{er}, 10^e et 20^e arrondissements.

1. HUNDRED PILATES



3. TAKA & VERMO



4. EXO EXO

1. Hundred Pilates
Salle de Pilates
3, rue La Feuillade, Paris 1^{er}

2. Studio Ortie
Fleuriste, atelier d'art floral
87, rue de Buzenval, Paris 20^e

3. Taka & Vermo
Fromager traiteur
59, passage Brady, Paris 10^e

4. Exo Exo
Galerie d'art
34, rue Albert Thomas, Paris 10^e

L'ÉCHO DES QUARTIERS

PARIS 13

Une fresque pour le 9-11 rue Paul Bourget

Reprenant le thème des animaux présents en ville, la fresque est située au rez-de-chaussée de ce nouvel immeuble de la Porte d'Italie. Un atelier avec les habitants et l'artiste a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint, avant de débiter le projet, afin de partager avec eux ce travail artistique et de leur faire découvrir le dessin.



PARIS 16

Un jardin partagé pour Princes !

Conçu avec une paysagiste pour redessiner les espaces extérieurs et les rendre accessibles aux habitants, le jardin partagé a connu dès son ouverture au printemps un franc succès. Accompagnés par une association, les habitants bénéficient une fois par mois d'ateliers collectifs conviviaux, lors desquels ils peuvent planter et récolter fruits, légumes, aromatiques et fleurs. Un peu de nature dans un quartier plutôt dense et minéral.

PARIS 11

Art contemporain et logement social

L'art s'invite au 11-15 rue Neuve des Boulets. Julie Poncet, l'artiste qui a remporté l'appel à projet pour cette résidence, plonge les habitants dans une de ses créations « emballées » en les faisant poser dans le décor ainsi créé. Elogie-Siemp, partenaire depuis 2013 de la Biennale Art Contemporain et Logement social dans le 11^e arrondissement, est fière d'avoir accueilli cette artiste sur cette résidence, faisant ainsi découvrir et partager l'art contemporain aux locataires !



Enquête de satisfaction annuelle

Depuis 5 ans, la satisfaction globale des locataires d'Elogie-Siemp s'améliore chaque année pour atteindre en 2023 la note de 7,1/10, soit 0,1 point de plus qu'en 2022.

Découvrez les résultats 2023 !

La certification Qualibail à quoi ça sert ?

Depuis la fin de l'année 2020, Elogie-Siemp est certifiée Engagement de Service Qualibail par AFNOR certification. Ce label, reconnu dans le secteur du logement social, atteste de la qualité de nos services et de notre volonté de poursuivre la dynamique pour répondre aux mieux aux attentes de nos locataires.



66 rue Championnet-Paris 18*

Janvier 2024

DOSSIER

Objectifs :
réaliser un état des lieux des points forts, mesurer les marges d'amélioration, mieux connaître les attentes.

Une enquête pour quoi faire ?

Menée en mai et juin auprès d'un échantillon représentatif de 2 800 locataires, elle évalue votre satisfaction globale et celle portant sur des sujets plus précis comme le logement, la résidence ou la qualité des contacts avec les équipes.

Quels résultats retenir pour 2023 ?

Ils confirment l'impact positif des plans d'actions mis en œuvre par les équipes et des engagements pris dans le cadre de la certification Qualibail. Vous jugez très favorablement la **sécurité et la tranquillité**. Ainsi 76 % d'entre vous sont satisfaits de la tranquillité de la résidence et 75 % de la propreté.

Communiquons toujours mieux !

L'information et la communication, notamment au format numérique, ainsi que la qualité des contacts sont en nette progression. **La qualité de la relation avec le gardien est particulièrement relevée**, puisque 87 % des locataires en sont satisfaits.

Hausse de la qualité du traitement des demandes

68 % des locataires sont satisfaits du traitement des demandes techniques (+ 5 points par rapport à 2022) et 58 % sont satisfaits pour les demandes non techniques (+ 8 points par rapport à 2022). Cette forte progression s'explique par l'amélioration constante des outils et processus développés et proposés par les équipes d'Elogie-Siemp. Par exemple : le nouvel espace locataire et l'outil de gestion des réclamations.

Résultats constants pour la sécurité et les équipements du logement

Les résultats sont stables en matière de sécurité des immeubles. Pour le **contrôle d'accès, 72 % d'entre vous sont satisfaits et 78 % pour le fonctionnement des portes**. Les sujets autour du logement (79 % de satisfaction) sont aussi au même niveau que l'an dernier, voire en amélioration pour les sanitaires et la robinetterie, excepté pour le chauffage.

Des efforts à poursuivre pour les parties communes

Les interventions techniques dans les parties communes de l'immeuble (68 % de locataires satisfaits, en baisse de 3 %), et le **fonctionnement des ascenseurs** (69 %, en baisse de 2 %) constituent encore des points à améliorer. Elogie-Siemp poursuit à cet effet l'évaluation de ses prestataires et la mise en place de plans d'actions correctifs avec ceux-ci.



Vous avez 65 ans et plus ?

Cet article est pour vous !

Il n'est pas toujours simple de se retrouver dans la multitude de dispositifs, d'aides et d'activités existants.

Tour d'horizon des possibilités offertes.

Chez Elogie-Siemp

Vos contacts

Votre gardien ou gardienne, votre agence dont les coordonnées figurent sur votre avis d'échéance, le Service Relations Locataires au **01 40 47 55 55***.

En agence, vous pourrez trouver le guide « Besoin d'aide ? » pour connaître les organismes sociaux de votre ville ou de votre arrondissement.

Ces guides sont également disponibles sur votre espace locataire : <https://extranet.elogie-siemp.paris/fr/guides-des-aides.html>

Le service social

Vous avez une question ou un besoin spécifique, vous pouvez joindre votre conseiller social au **01 40 47 55 55***.

* Appel gratuit.



Des dispositifs et associations de la Ville de Paris

Les PIMMS (Points d'Information et de Médiations Multi Services)

Vous pourrez y bénéficier gratuitement de conseils et d'accompagnement pour vos démarches administratives.

Vous habitez Paris



PIMMS Paris Sud-Est
181 avenue Daumesnil Paris 12^e
Tél : 01 44 67 27 00

PIMMS Paris Sud
22 rue de la Saïda Paris 15^e
Tél : 01 45 31 65 80

PIMMS Paris Nord-Ouest
11 avenue de la Porte Montmartre Paris 18^e
Tél : 01 56 55 50 02

PIMMS Paris Nord-Est
3 bis rue Jacques Kablé Paris 18^e
Tél : 01 40 38 64 65

PIMMS Paris Est
18-20 rue Ramus Paris 20^e
Tél : 01 44 64 00 62



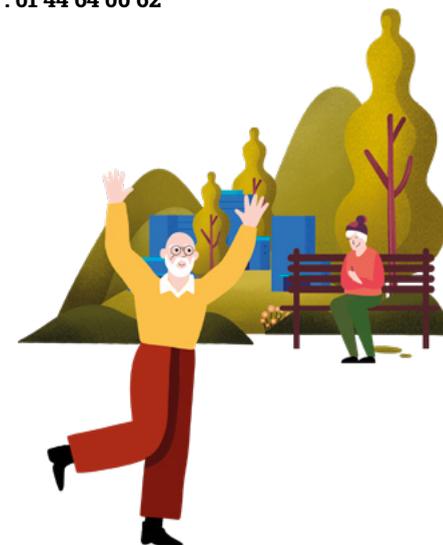
Vous habitez Vigneux-sur-Seine

PIMMS Médiation Evry Courcouronnes
Agglo Grand Paris Sud
407 square Jacques Prévert
91000 Évry-Courcouronnes
Tél : 01 64 57 85 69



Vous habitez La Celle Saint-Cloud

Maison France Services Hôtel de Ville
8E avenue Charles de Gaulle
78170 La Celle Saint-Cloud
Tél : 01 30 78 10 39



L'union nationale des retraités et des personnes âgées (UNRPA)

L'UNRPA propose des permanences administratives les mardis, mercredis et jeudis sur rendez-vous et des ateliers numériques pour apprendre à utiliser les sites internet de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, des caisses de retraites complémentaires, des impôts, Ameli et Doctolib, ainsi que des activités sportives et de détente.



Vous habitez Paris

UNRPA Paris
Tél : 01 42 23 43 95
www.paris-unrpa.fr



Vous habitez Vigneux-sur-Seine

30 rue Gaston Vial
Tél : 01 69 40 91 94



Vous habitez La Celle Saint-Cloud

Mme Gisèle Jouanno
1B avenue Jean Lurçat
78330 Fontenay-Le-Fleury
gerard.jouanno@sfr.fr

Des astuces pour bien vivre au quotidien

Prévention des chutes, adaptation du logement, aides aux démarches numériques. Découvrez les ateliers de la PRIF (Prévention Retraite Île-de-France).

Tél. : 01 57 21 37 47
www.prif.fr/vous-etes-retraite

Vous vous sentez isolé ?

Les Petits Frères des Pauvres

Espace d'écoute bienveillante par téléphone du lundi au dimanche de 15h à 20h. Le numéro est gratuit, anonyme et confidentiel.

Tél. : 0 800 47 47 88
<https://www.petitsfreresdespauvres.fr>

Société de Saint-Vincent de Paul

Des bénévoles à la rencontre des personnes en situation de précarité ou d'isolement pour leur offrir soutien, présence et accompagnement.

120 avenue du Général Leclerc Paris 14^e
Tél. : 01 42 92 08 10

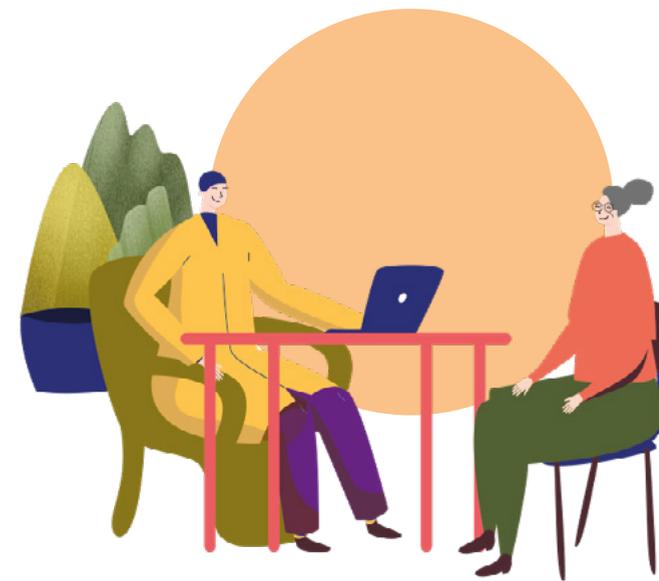
Les dispositifs de la Ville de Paris

Vous n'avez pas de besoin spécifique mais vous êtes curieux ?

Dans votre mairie d'arrondissement à l'accueil, vous pouvez récupérer le guide « **Mon carnet d'adresses, être senior dans l'arrondissement** », « **Le guide des aînés et des aidants** » et « **Paris Info Seniors** », le magazine trimestriel des seniors à Paris. Vous y retrouverez l'actualité, un programme culturel et de loisirs, des dossiers thématiques, des informations sur les associations, vos droits, les aides et établissements de la Ville plus spécialement destinés aux seniors.

Ces documents sont également téléchargeables sur les sites internet de vos mairies d'arrondissement et celui de la Ville de Paris :

<https://www.paris.fr/seniors-a-paris> et <https://peps.paris.fr/>



Vous avez besoin d'aide ou de conseils ?

Les Maisons des Aînés et des Aidants

Les six Maisons des Aînés et des Aidants vous accueillent pour vous informer, vous conseiller ou vous orienter. Des professionnels spécialisés, travailleurs sociaux, infirmiers, ergothérapeutes, psychologues, médecins gériatres sont là pour vous, du lundi au vendredi, de 9h à 18h, avec ou sans rendez-vous.

Vous habitez dans les 1, 2, 3, 4, 5 et 6^e arrondissements

Maison des Aînés et des Aidants Paris Centre
11 rue de l'École de Médecine Paris 6^e

Vous habitez dans les 11, 12 et 20^e arrondissements

Maison des Aînés et des Aidants Paris Est
20 rue du Sergent Bauchat Paris 12^e

Vous habitez dans les 9, 10 et 19^e arrondissements

Maison des Aînés et des Aidants Paris Nord-Est
126 quai de Jemmapes Paris 10^e

Vous habitez dans les 8, 17 et 18^e arrondissements

Maison des Aînés et des Aidants Paris Nord-Ouest
56 rue Ordener Paris 18^e

Vous habitez dans les 7, 15 et 16^e arrondissements

Maison des Aînés et des Aidants Paris Ouest
24 boulevard de Grenelle Paris 15^e

Vous habitez dans les 13 et 14^e arrondissements

Maison des Aînés et des Aidants Paris Sud
58 A rue du Dessous des Berges Paris 13^e



Les Espaces Parisiens des Solidarités

Les 17 Espaces Parisiens des Solidarités (ex CASVP) sont des services de proximité qui vous orientent, vous informent et vous accompagnent dans vos démarches.

- Ouverture de vos droits aux aides municipales sous conditions (plafond de ressources, durée de présence à Paris...).
- Accès à des établissements adaptés aux seniors et aux personnes handicapées (clubs de loisirs, restaurants Émeraude, résidences).
- Proposition d'un accompagnement social.
- Orientation vers les organismes sociaux compétents.
- Aide aux démarches administratives.

Vous pouvez également vous adresser aux services sociaux de proximité qui ont pour mission d'orienter, d'informer et d'accompagner toute personne rencontrant des difficultés, quelle que soit la nature de son problème (accès aux droits, prévention des expulsions, insertion socioprofessionnelle, gestion du budget, surendettement, aménagement de l'habitat...).

Les Espaces Parisiens des Solidarités sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Paris Centre (1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e)

Mairie du 2^e
8 rue de la Banque
Tél. : 01 87 76 22 02

Mairie du 5^e
21 place du Panthéon
Tél. : 01 87 76 85 05

Mairie du 6^e
78 rue Bonaparte
Tél. : 01 87 76 20 06

Mairie du 7^e
116 rue de Grenelle
Tél. : 01 87 76 20 77

Mairie du 8^e
3 rue de Lisbonne
Tél. : 01 87 76 21 08

Mairie du 9^e
6 rue Drouot
Tél. : 01 87 76 89 09

Mairie du 10^e
23 bis rue Bichat
Tél. : 01 53 19 26 26

11^e
130 avenue Ledru-Rollin
Tél. : 01 53 36 51 00

12^e
108 avenue Daumesnil
Tél. : 01 44 68 62 00

13^e
146 boulevard de l'Hôpital
Tél. : 01 87 76 13 13

14^e
14 rue Brézin
Tél. : 01 53 90 32 00

15^e
3 place Adolphe-Chérioux
Tél. : 01 56 56 23 15

16^e
Mairie du 16^e
71 avenue Henri-Martin
Tél. : 01 87 76 10 16

17^e
Mairie du 17^e
16-20 rue des Batignolles
Tél. : 01 87 76 15 17

18^e
115 bis rue Ordener
Tél. : 01 53 09 10 10

19^e
17 rue Meynadier
Tél. : 01 40 40 82 00

20^e
62/66 rue du Surmelin
Tél. : 01 40 31 35 00



Janvier 2024

Vous avez envie de partager un repas ou avez besoin que l'on vous livre des repas ?

Les 44 restaurants Émeraude de la Ville de Paris vous accueillent pour le déjeuner, du lundi au vendredi de 11h30 à 13h15 (et certains le samedi). Trois formules sont proposées : le libre-service, le service à table ou le repas à emporter.



Paris Centre

2^e
Gramont
28 rue de Gramont
Saint-Sauveur
8/10 rue Saint-Sauveur

3^e
Au Maire
2 ter rue Au-Maire
Madeleine Béjart
4/10 rue de La Perle

4^e
Ave Maria
4 rue de l'Ave-Maria
Au Petit Rémoleur
1/3 rue de Fourcy

5^e
Boutebrie
15 rue de la Parcheminerie
Mouffetard
20 rue Ortelan
Port Royal
88 ter boulevard du Port-Royal

6^e
André Malraux
112 rue de Rennes

7^e
Le Prince
109 rue Saint-Dominique

8^e
Europe
11 rue Maleville

9^e
Navarin
12 rue Navarin
Tour des Dames
8/12 rue de la Tour-des-Dames

10^e
Vellefaux
66 avenue Claude-Vellefaux
Verdun
14 avenue de Verdun

11^e
Omer Talon
33/37 rue Merlin
Chanzy
6 rue de Chanzy

12^e
Saint-Éloi
10 rue Eugénie-Éboué
Les Tourelles
22 rue du Chaffault
La Brèche aux Loups
32 rue de La Brèche-aux-Loups

13^e
Arago
49 boulevard Arago
Charcot
11/15 rue Charcot
Tolbiac
166 rue de Tolbiac

14^e
Beaunier
43 rue Beaunier
Les Arbustes
9 rue des Arbustes
Maine
203 avenue du Maine
Les Artistes
55/57 rue du Montparnasse

15^e
Oscar Roty
107 rue de Lourmel
Quintinie
18 rue Bargue
Vaugelas
4 rue Vaugelas

16^e
Jouvenet
23 rue Jouvenet

17^e
Les Épinettes
51 rue des Épinettes
Les Ternes
28 rue Bayen

18^e
Caulaincourt
102 rue Caulaincourt
Joseph de Maistre
86/88 rue Joseph-de-Maistre
Clignancourt
14 square de Clignancourt

19^e
Tanger
32 rue de Tanger
Les Bois
10/12 rue des Bois
Meaux
72 rue de Meaux

20^e
Saints-Simoniens
12/18 rue de la Duée
Saint-Blaise
2/4 rue du Clos
Réservoir
2/4 rue de la Justice
Pali-Kao
Ouvert de 12 h à 13 h 30
11/15 rue de Pali-Kao

Vous voulez vous protéger en cas de canicule ?

Inscrivez-vous sur le **fichier REFLEX** pour un accompagnement lors des périodes de fortes chaleurs. En appelant le **3975** ou en remplissant le bulletin d'inscription envoyé début juin avec le journal « À Paris » à votre domicile ou disponible à la Maison des Aînés et des Aidants, dans les mairies d'arrondissement et les Espaces Parisiens des Solidarités.

Vous voulez retirer ou déposer de l'argent en toute sécurité ?

Sur rendez-vous, des inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris vous accompagnent gratuitement :

Paris tranquillité seniors

Tél. : 01 42 76 77 77 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Vous avez besoin d'un système de télésurveillance ?

Si vous répondez aux critères d'éligibilité, vous pouvez être relié en permanence à un service d'assistance d'urgence grâce à un équipement de téléalarme qui permet de donner l'alerte en cas d'urgence : malaise, accident...

Renseignez-vous dans les **Espaces Parisiens des Solidarités**.



Vous souhaitez de la compagnie pour vos sorties quotidiennes ?

Paris en compagnie est un service qui vous met en lien avec des bénévoles de confiance pour vous accompagner du lundi au dimanche de 9h à 19h.

Tél. : 01 85 74 75 76 du lundi au samedi de 14h à 18h ou <https://www.parisencompagnie.org/>



Connaissez-vous Les accorderies ?

C'est un réseau d'échange de services entre habitants.

<https://www.accorderie.fr/>

L'accorderie Paris Grand Belleville

43 rue des Panoyaux Paris 20^e

Tél : 07 69 03 55 / 09 70 96 55 39

L'accorderie Paris Sud

6 rue Maurice-Bouchor Paris 14^e

L'accorderie Paris 18^e

10 avenue de la Porte de Montmartre

Tél : 01 84 17 35 14

L'accorderie Paris 19^e

20 rue d'Alsace-Lorraine

Vous habitez le 13^e ?

Vous avez besoin d'aide pour entretenir votre logement, du bricolage, du jardinage, vous faire livrer vos courses à domicile, d'une assistance administrative ou souhaitez partager des moments de convivialité ?

Régie de quartiers Tela 13

Dalle des Olympiades

52 rue du Javelot

Tél : 01 45 83 92 03

Vous avez besoin d'aide pour des menus travaux ?

Les Lulus dans ma rue viennent à votre rescousse dans tout Paris avec des services déclarés et assurés. Passez commande via le site internet, l'application mobile ou en kiosque.

Tél : 01 73 74 89 52

<https://luludansmarue.org/>

Vous habitez La Celle Saint-Cloud ?

Rendez-vous au service Aide à la personne du pôle Solidarité et Action sociale de la mairie

Hôtel de Ville, 8E avenue Charles de Gaulle

Tél. : 01 30 78 10 44

Vous souhaitez être accompagné ?

L'espace André Joly est le centre de vie sociale de la Ville assurant accompagnement social, animation et prévention et insertion. **Vous pourrez y rencontrer une conseillère en économie sociale et familiale, un conciliateur de justice et les assistantes sociales du département sur rendez-vous : 1A place du Jumelage**
Tél. : 01 30 08 10 70.

Vous voulez être informé régulièrement ?

Le magazine « Cell'Seniors » paraît deux fois par an. Vous y trouverez, les événements, les activités et des informations sur les aides, ainsi qu'un annuaire recensant les contacts utiles. Abonnez-vous en envoyant un mail à l'adresse : ccas.seniors@ville-lacellesaintcloud.fr

Vous voulez connaître les associations et leurs actions ?

Le guide pratique de la Ville recense également toutes les associations et celles-ci peuvent proposer des actions à destination des personnes âgées. Il est à disposition en mairie.

Vous habitez Vigneux-sur-Seine ?

Vous souhaitez participer à des activités ou bénéficier des services de la Ville ?

Faites-vous connaître du Service des Seniors du Centre Communale d'Action Sociale du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

40, rue Pierre Marin

Tél. : 01 69 83 41 97

<https://vigneux91.fr/vivre-habiter-2/solidarite-et-sante/centre-communal-daction-sociale/>

Vous voulez être inscrit au registre du plan d'alerte et d'urgence ?

Si vous ressentez la nécessité d'une aide particulière en cas de déclenchement d'un Plan d'alerte et d'urgence (canicule, grands froids ...), vous pouvez demander à figurer dans ce registre.

Plus d'information : <https://vigneux91.fr/vivre-habiter-2/solidarite-et-sante/seniors/>

PORTRAIT

Avez-vous déjà fait appel à une ou un de nos conseillers du service social ?
Découvrez leur métier avec Lina Delphin à la Direction territoriale nord.

Accompagner et rassurer les plus fragiles

Comment êtes-vous devenue conseillère sociale ?

Lina Delphin : J'ai un diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale. Après plusieurs expériences d'accompagnement de personnes fragilisées (service d'aide à domicile, ménages hébergés à l'hôtel par le 115, demandeurs d'asile), j'étais curieuse de découvrir le logement social.

Pouvez-vous nous expliquer votre métier ?

Lina Delphin : Nous intervenons notamment auprès des locataires en impayés dont le dossier est au contentieux. L'objectif : les accompagner pour la reprise du paiement des loyers en évitant ainsi l'expulsion et leur permettre le maintien dans leur logement. Nous intervenons également lorsque nous avons connaissance de problématique sociale : violences conjugales, encombrement, troubles... Dans ces situations, nous travaillons avec des partenaires spécialisés pour accompagner ces locataires et identifier avec eux des solutions voire une prise en charge.

Quelles difficultés rencontrez-vous principalement ?

Lina Delphin : Celle qui revient souvent est la contrainte de temps. Les démarches enclenchées par le service social peuvent être longues à se mettre en place (prise en charge par une structure spécialisée suite à une orientation), et quand nous sommes sollicités régulièrement pour des situations urgentes, nous ne pouvons faire plus vite que ces délais.

Qu'attendent de vous les locataires ?

Lina Delphin : Généralement ils sont très inquiets de la progression d'une procédure d'expulsion et nous demandent de la suspendre en attendant qu'ils effectuent leurs démarches. Nous sommes aussi régulièrement sollicités pour des demandes de mutations. Nous réorientons alors les locataires vers le service Mutations pour que leur demande puisse être étudiée.

Qu'aimeriez-vous que l'on retienne de vous ?

Lina Delphin : J'aimerais qu'on retienne de moi mon professionnalisme et mon écoute.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les incendies sont évitables !

Quelles en sont les principales causes ?

1. **Les dysfonctionnements électriques**
Fils en mauvais état, trop d'objets branchés sur une même prise (25 %).
2. **Les sources de chaleur** (lampes, radiateurs, bougies, cigarettes, etc.) embrasant un rideau ou une couverture situés à proximité.
3. **Plaque ou gazinière mal éteintes** laissées sans surveillance dans une cuisine (20 %).

Quelles en sont les conséquences ?

De nombreux sinistres en assurance habitation. Soit chaque année environ 80 000 incendies d'habitations avec intervention des sapeurs-pompiers, plus de 300 décès et 15 000 blessés*. Chez Elogie-Siemp, un incendie en moyenne par mois, dont 80 % en 2023 avec des dommages corporels et des relogements.

Quels sont les bons réflexes ?

- N'encombrez pas les couloirs.
- Ne déposez pas de matières dangereuses ou inflammables dans les parties communes.
- Ne disposez pas de produits inflammables à proximité des radiateurs, ampoules et plaques chauffantes.
- Ne laissez pas cuire des aliments sans surveillance.
- Éteignez les sources de chaleur quand vous quittez une pièce.
- Entretenez régulièrement vos équipements électriques et contrôlez à l'aide du bouton TEST le Détecteur Automatique Autonome de Fumée de votre logement.
- Mettez allumettes et briquets hors de portée des enfants.

Que faire en cas d'incendie ?

Prévenez immédiatement les sapeurs-pompiers en composant le **18** ou le **112**.
Le feu se déclare chez vous : fermez la porte de la pièce en feu et celle de votre appartement après avoir évacué toutes les personnes présentes. Sortez par l'issue la plus proche.
Le feu se déclare hors de chez vous : restez confiné chez vous pour éviter les fumées dangereuses. Fermez la porte de votre logement, mouillez-la et calfeutrez-la avec un linge humide. Manifestez-vous à la fenêtre auprès des secours.

Pour en savoir plus ? Rendez-vous sur votre espace locataire : <https://extranet.elogie-siemp.paris/fr/prevention-incendie.html>

* Source : Observatoire National de la Sécurité Électrique

Économie circulaire : état des lieux

Sur toutes ses opérations Plan Climat, Elogie-Siemp favorise dorénavant le réemploi et requiert le label Bâtiment bas carbone (BBCA).

L'objectif ? Réduire les déchets, l'épuisement des ressources et l'empreinte carbone de ses chantiers.

10^e arrondissement : l'ensemble immobilier Coligny-Montigny sera labellisé BBCA.

11^e arrondissement : au 125-127-129 boulevard de Charonne, réemploi des portes palières en portes intérieures, des évier en céramique pour les locataires volontaires et les logements vacants.

16^e arrondissement : résidence Princes, réemploi des portes palières pour les aménagements extérieurs ; résidence Murat, conservation des portes palières après traitement coupe-feu ; 1 rue Charles Tellier, mise en œuvre d'une isolation bio-sourcée.

19^e arrondissement : au 169-175 boulevard Sérurier, la pierre agrafée en façade est réutilisée dans les aménagements extérieurs.

20^e arrondissement : au 35-43 rue Duris, lancement de la première opération labellisée BBCA pour une réhabilitation en milieu habité.

Pour les nouvelles constructions, cinq opérations en chantier (249 logements) et 17 opérations en phase d'études (549 logements) seront labellisées BBCA.

Le label BBCA, c'est quoi ?

Il atteste de l'exemplarité de l'empreinte carbone d'un bâtiment selon quatre critères.

Construction

Mixité des matériaux, sobriété de la conception

Exploitation

Énergies faiblement carbonées et renouvelables

Stockage du carbone

Présence de matériaux bio-sourcés

Économie circulaire

Déconstruction sélective, réemploi de produits, mutualisation des espaces, potentiel de changement d'usage et d'extension

Les projets associatifs portés par vos représentants peuvent être subventionnés

Savez-vous que le Plan de Concertation Locative (PCL) prévoit le financement de projets portés par vos associations de locataires ?

Découvrez comment faire en quelques mots.

Quel type de projets ?

Jardins partagés, soutien scolaire, fêtes des voisins, cours de couture, bibliothèque...

Quand et comment ?

Une commission composée de vos représentants et d'Elogie-Siemp se réunit deux fois par an, en janvier et en juin, pour étudier les projets proposés.

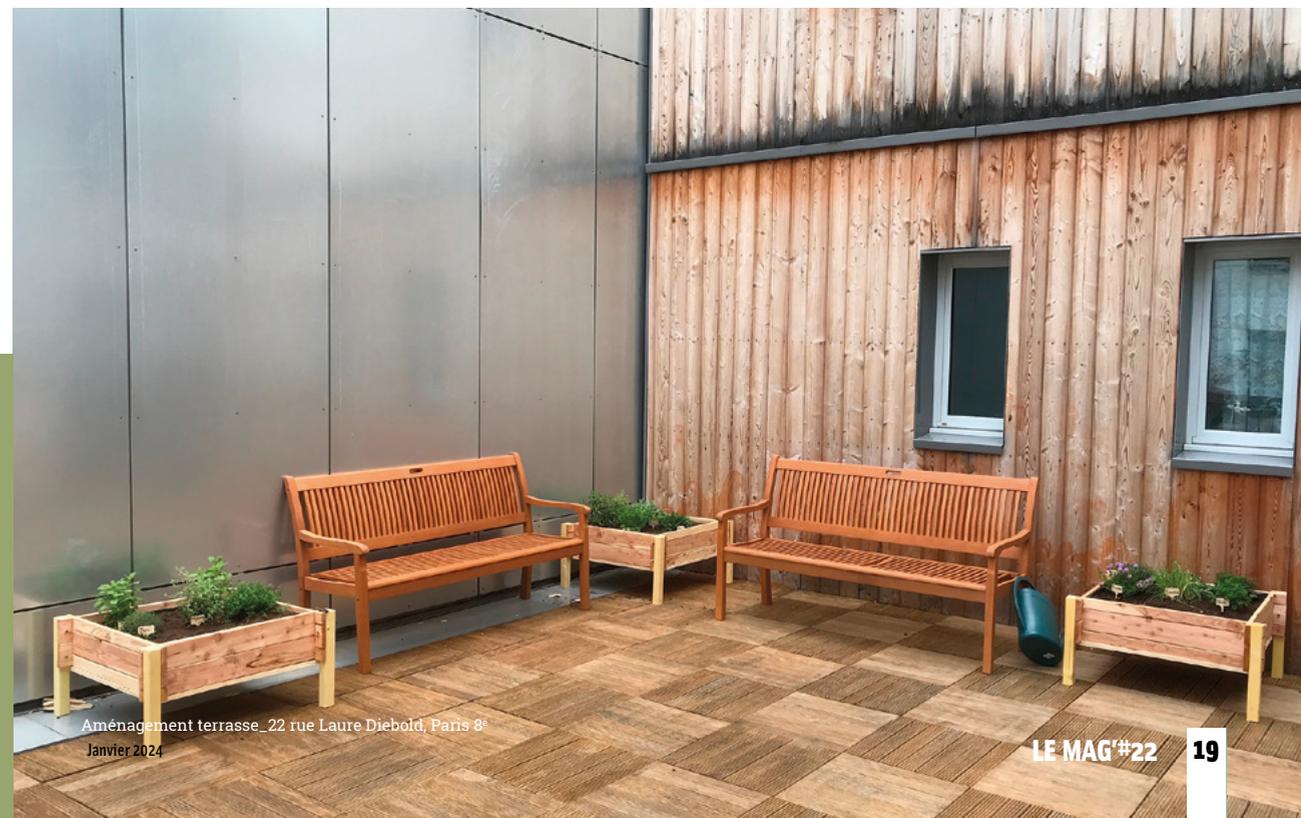
Parlez-en à vos voisins !

Vous avez des idées ? Vous vous sentez concerné par le bien vivre au sein de votre résidence ? Une association existe déjà sur votre résidence ? Rejoignez-la ! Au moins 10 % des locataires de votre résidence sont motivés pour œuvrer ensemble ? Créez-en une !

Pour vous guider :

Contactez l'un de vos représentants.

Consultez la rubrique dédiée sur votre espace locataire : <https://extranet.elogie-siemp.paris/fr/la-concertation-locative.html>



Aménagement terrasse_22 rue Laure Diebold, Paris 8^e
Janvier 2024

Livré !



**2 RUE HÉGÉSIPPE MOREAU
17 RUE GANNERON
75018 PARIS**

**Réhabilitation en site occupé
de 12 logements familiaux.**

Certifications Prestaterre (BEE Logement Rénovation), label Effinergie Rénovation, respect du Plan Climat Ville de Paris. Consommation énergétique après travaux : passage de l'étiquette énergétique F à B. Architectes : Truelle Architectes, Elisa Bellec

**66 RUE CHAMPIONNET
75018 PARIS**

Réhabilitation lourde.

Création de 20 logements sociaux et maintien de l'activité bancaire au rez-de-chaussée. Passage de l'étiquette énergétique G à B. Architecte : TRAA



**6 VILLA GUELMA
75018 PARIS**

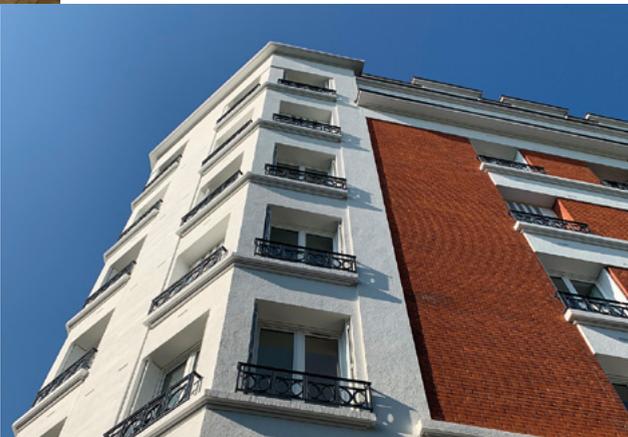
**Restructuration lourde
de 8 logements.**

Réfection du bâti, démolition/restructuration des planchers/toiture, ravalement façade, réfection des logements, isolation par l'intérieur. Architecte : ArchiStructure

**14-20 BOULEVARD SOULT
75012 PARIS**

430 logements réhabilités.

Rénovation des parties communes, logements et aménagements extérieurs. Passage de l'étiquette énergétique E à D. Architectes : SEPRA architectes et CUADRA Architectes



Bientôt livré !



**26 BOULEVARD DE REUILLY
75012 PARIS**

**Construction neuve de
15 logements et d'un local
d'activité sur deux étages.**

Avec une façade en brique de 7 étages et une toiture terrasse végétalisée. Architecte : LA Architectures
**Livraison prévue :
mars 2024**

**16 RUE DE BELFORT
75011 PARIS**

**Transformation de bureaux
en 6 logements**

Surélévation-extension du bâtiment en structure bois à R+4. Récupération des apports en énergie d'un data center. Végétalisation des toitures R+4, R+3. Architecte : Agence Michel Ferranet Architectes
**Livraison prévue :
avril 2024**



**1 RUE CHARLES TELLIER
75016 PARIS**

**Réhabilitation énergétique
de 22 logements.**

Certification BBC Effinergie Rénovation. Architecte : Frask Architectes
**Livraison prévue :
juin 2024**



Comment réduire votre facture énergétique ?

En économisant l'électricité

- Éteignez vos appareils en veille et débranchez les chargeurs inutilisés.
- Privilégiez le mode « éco » de vos machines à laver le linge et la vaisselle.
- Éteignez les lumières dès que vous quittez une pièce.

En agissant sur le chauffage

- Maintenez la température de votre logement à 19° C.
- Portez des vêtements chauds.
- Évitez les chauffages d'appoint. Si votre situation l'exige, achetez des appareils aux normes NF et ne mettez pas de linge à sécher dessus. Allumez-les sur de courtes durées lorsque vous êtes présent.
- Fermez les fenêtres quand vos radiateurs sont en marche pour ne pas perdre de chaleur.
- Ouvrez vos rideaux le jour pour faire rentrer la chaleur du soleil et ainsi augmenter naturellement la température de votre logement.
- Fermez vos volets ou rideaux le soir pour garder la chaleur.

En favorisant le confort dans votre logement

- Nettoyez régulièrement vos aérations et ventilations et ne les obstruez pas pour maintenir la qualité de l'air lorsque vos fenêtres sont fermées.
- Aérez votre logement régulièrement en coupant vos radiateurs. Dans une pièce aérée, le renouvellement de l'air évite la prolifération des microbes et moisissures.

En changeant de fournisseur d'énergie gratuitement

Consultez le site internet du comparateur du médiateur national de l'énergie : <https://comparateur-offres.energie-info.fr/compte/profil>

Les accords collectifs c'est quoi ?

De quoi parle-t-on ?

Il s'agit d'un accord conclu avec les représentants de locataires qui prévoit les modalités d'application d'une prestation. Ils portent notamment sur l'évolution des charges ou l'amélioration et l'entretien des logements et parties communes.

Pour quelle durée ?

Ces accords sont conclus pour une durée souvent déterminée par celle du contrat auquel ils font référence.

Combien ça vous coûte ?

Les coûts sont mutualisés pour limiter votre effort financier. Le montant de chaque accord collectif est appelé sur votre avis d'échéance ou votre décompte individuel de charges, en fonction du mode de récupération retenu dans l'accord (mensuellement ou annuellement).

Quels sont les accords collectifs existants ?

- L'entretien de la robinetterie.
- Le traitement des punaises de lit.
- Et actuellement en cours de discussion : l'entretien des chaudières individuelles et chauffe-bain gaz et le service antenne collective câble.
- Retrouvez-les sur votre espace locataire : <https://extranet.elogie-siemp.paris/fr/la-concertation-locative.html>

**Deux opérations
d'Elogie-Siemp récompensées
au concours Le Geste d'Or 2023 !**

Geste d'Argent pour la résidence Princes Paris 16^e

Moins 35 % de consommations énergétiques
Plus 38 % de surface végétalisée, soit 1 142 m²
250 m² de toiture végétalisée
5 arbres plantés

Geste de Bronze pour le 142-144 rue des Pyrénées Paris 20^e

Passage de l'étiquette énergétique E à B
Plus 23 m² de panneaux solaires
Moins 75 % d'économies d'énergie
47 tonnes de CO2 évitées/an

Une reconnaissance du travail accompli par les équipes
avec des partenaires engagés pour répondre
à une ambition environnementale forte et
vous offrir une qualité de vie améliorée.

142-144 rue des Pyrénées - Paris 20^e

Retrouvez-nous aussi
sur les réseaux sociaux et votre espace locataire
extranet.elogie-siemp.paris

www.elogie-siemp.paris



Service Relations Locataires

Tél. : 01 40 47 55 55

Elogie-Siemp Le Mag' des locataires
est édité par Elogie-Siemp

8 boulevard d'Indochine, 75019 Paris
RCS Paris B 552 038 200

• communication@elogie-siemp.paris

Vous ne souhaitez plus recevoir ce magazine.

Écrivez-nous à l'adresse mail suivante :
privacy@elogie-siemp.paris en justifiant
de votre identité.

• Directrice de la publication : Valérie de Brem
• Rédaction et réalisation : Direction de la
communication • Création graphique : k-i-s.me
• Crédits photographiques : Elogie-Siemp, Cyril
Bruneau, Paris Commerces, Mehrak, Vincent Baillais,
Simon Guesdon, LA Architectures, DR, Freepik.com
• Impression : Willaume-Egret
Janvier 2024